



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction départementale
des territoires

Service environnement et
prévention des risques

Pôle police de l'eau

Affaire suivie par : Muriel DOMANGE
téléphone : 01 60 56 70 71
télécopie : 01 60 56 71 00
muriel.domange@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le

xx,

L'arrêté ministériel du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, prévoit dans son chapitre 5, les conditions de réalisation des suivis réglementaires du fonctionnement des systèmes d'assainissement.

Un bilan annuel de ces suivis doit être transmis chaque année au service chargé de la Police de l'eau.

Il s'avère que le contenu des bilans annuels transmis jusqu'à ce jour ne permet pas d'apprécier le fonctionnement général de votre système d'assainissement. Pour cela, il est en effet nécessaire que ce bilan présente une expertise critique du fonctionnement du réseau de collecte et des performances de la station, évalue les charges et les débits reçus et expose les dysfonctionnements intervenus dans l'année.

Afin de vous accompagner dans la réalisation de ce bilan, le ministère chargé de l'environnement a établi un modèle de trame. Celle-ci a été adaptée au contexte seine-et-marnais. Je vous invite à en prendre connaissance pour identifier les informations minimales qu'il convient de nous adresser dorénavant. Ce document est téléchargeable sur le site internet de la DDT à l'adresse suivante : <http://www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr/autosurveillance-r572.html>

Chaque année, le bilan annuel est à transmettre à la police de l'eau pour le 1er mars. Toutefois, à titre dérogatoire pour 2012, les données administratives des chapitres A2 et B1 pourront être transmises pour le 1er juin 2012.

Le service environnement et prévention des risques de la DDT est à votre disposition pour vous apporter tout renseignement utile.

Je vous prie d'agréer, xx,

Le directeur départemental des territoires

Jean-Yves SOMMIER

XXXXXXX
XXXXXXX
XXXXX XXXXXXXXXXX

